

Soutien au développement d'une agriculture urbaine qualitative et quantitative

Meilleure ville moyenne pour la biodiversité 2016 - Capitale Française de la Biodiversité



Organisme /institution en charge de la mise en œuvre : Ville d'Albi

Services de la collectivité associés : Services municipaux Parcs – Jardins et Espaces Naturels – Développement Durable et Agriculture urbaine – Affaires scolaires et Jardins Familiaux – Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois (C2A) au travers du GIP Contrat de Ville

Budget : 350 000 € pour la période 2010-2020

Partenaires techniques : Maraichers de Canavières – Associations Incroyables Comestibles – CCAS.

Date de début du projet : 2010

Date de fin : 2020



OBJECTIFS

On note la présence sur la commune d'Albi :

- d'une réserve foncière de terres fertiles (ancienne plaine maraichère de Canavières) en zone

- inondable près du Tarn ;
- d'un établissement d'enseignement agricole avec un encadrement motivé par le développement de l'agriculture biologique et prêt à s'y impliquer sur les terres agricoles dépendant du lycée ;
- d'un centre social gérant un jardin partagé avec des parcelles individuelles et une parcelle collective ;
- d'associations citoyennes prônant le retour à la terre des citadins et le développement d'une agriculture biologique urbaine ;
- d'enseignes de la petite et de la grande distribution sensibilisées à la valorisation de productions agricoles locales et/ou biologiques.

La volonté municipale est d'aider :

- à la sensibilisation de la population albigeoise à la production agricole citadine via les jardins partagés ou les initiatives citoyennes de sensibilisation à la permaculture, en mettant à disposition des parcelles de domaine public ;
- à la mise en place de circuits courts avec production professionnelle en agriculture biologique sur des terres louées à conditions préférentielles et vente localement en direct, sur des marchés ou dans des enseignes sensibilisées.

L'objectif fédérateur est la validation symbolique à l'horizon 2020 d'une autosuffisance alimentaire pour 50 000 albigeois avec une production agricole limitée à un périmètre de 60 km autour du centre ville.

MESURES MISES EN ŒUVRE

- Délimitation en 2010 d'une Zone d'Aménagement Différée (ZAD) de 73 ha à Canavières, le long du Tarn, correspondant au périmètre du plan de prévention du risque d'inondation albigeois, sur laquelle va s'appliquer pendant 14 ans le droit de préemption municipale.
- Tradition de plantations d'arbre et d'arbustes fruitiers par le service municipal Parcs, Jardins et Espaces Naturels dont les produits sont à disposition des albigeois : 2 vergers cumulant 80 arbres fruitiers à la Mouline et aux Fontanelles, multiples haies fruitières (framboisiers, groseilliers, pêchers, amandiers, figuiers...), un jardin aromatique (menthe, citronnelle...) en centre-ville derrière le théâtre des Cordeliers.
- Mise à disposition d'espaces publics pour encourager le retour à la terre des citadins :

L'association des Incroyables Comestibles, créée en 2013 (dans le prolongement de l'association *Incredible Edible* créée à Todmorden en Angleterre) gère plusieurs espaces dans la ville (espaces potagers au sein d'une cité des Amandiers, bosquet potager au pied d'habitats collectifs du quartier de Rayssac et vers la faculté Champollion...). Elle est à l'origine de la construction de *keyholes* collectifs dans plusieurs quartiers de la ville (Lapanouse, Bondidou...). L'association anime aussi un atelier périscolaire depuis la rentrée 2015 sur un terrain au sein de l'école de Cantepau.

L'association Sève et Terre, dans le cadre du contrat de Ville, proposera à la rentrée 2016 d'initier les habitants du quartier prioritaire de Rayssac au travail de la terre sur une parcelle de 1800 m² fournie et aménagée (puits, cabanon pour les outils) par la Ville. Une partie de la production sera réservée aux bénévoles et l'autre partie sera donnée aux riverains ou à des associations solidaires.

Outre la préservation d'espaces naturels, poumon vert de la ville, les terres préemptées sont mises à disposition de néo-producteurs souhaitant mettre en place une filière courte de maraîchage en agriculture biologique. 2 baux ont été signés en 2014 avec un producteur pour l'exploitation de 2,2 ha. En 2015, 4 nouveaux baux ont été signés. A ce jour, la ville a acheté plus de 7 ha de la ZAD.

RESULTATS

Création d'une filière de production en agriculture biologique en circuit court avec écoulement de la production auprès des particuliers et des restaurateurs locaux :

- formations agricoles pour adultes assurées au sein du lycée agricole de Fonlabour, disposant d'un centre d'insertion intégré ;

- 7 emplois créés à ce jour ;
- préservation de la biodiversité sur et autour de la zone de production (terrains préemptables, maraîchage biologique sans utilisation de pesticides) ;
- bilan carbone positif : mutualisation des outils entre maraichers de Canavières ; écoulement de la production en direct, sur 2 marchés albigeois de produits biologiques, dans les rayons d'une grande surface pouvant s'approvisionner en produits locaux.

Sensibilisation de la population à l'agriculture urbaine, à la permaculture et à la biodiversité :

- apéro-jardins hebdomadaires lancés à l'été 2015 aux jardins familiaux de Lapanouse ;
- accueil le 22 janvier 2016 de Pamela Wharust, co-fondatrice des *Incredible Edible* (en 2008 à Todmorden) ;
- fédération d'initiatives citoyennes (apport d'eau, participations bénévoles...) sur l'espace public autour de plantations maraîchères en permaculture sans pesticides avec des variétés locales ;
- mobilisation des énergies locales autour d'un objectif symbolique à l'horizon 2020 : l'autosuffisance alimentaire.

Coordonnées

Albi

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Christian AMIEL, Directeur du Service des Parcs et jardins

christian.amiel@mairie-albi

05 63 49 15 40